



Istituto Comprensivo San Donato
Ecole primaire

Retrons à l'école



En securite



Quand allons-nous retourner a l'école?

Les Écoles de l'IC San Donato rouvrent
leurs portes
Lundi 28 septembre.

Qu'est-ce que le pacte de coresponsabilité ?

L'école et la famille signent un document appelé "pacte de coresponsabilité". L'ensemble des parties concernées (école, famille et élève de secondaire de premier cycle) prend des engagements qui doivent être respectés pour la réussite de l'année scolaire.

En lisant attentivement et en signant, nous assumons la responsabilité de ce que nous avons signé.

Nous expliquons ci-dessous les engagements que nous prenons tous pour le bien-être collectif et pour une meilleure organisation.

Comment se dérouleront les premiers jours d'école ?

- Les premiers jours d'école, les enseignants seront présents aux mêmes horaires
- Chaque bâtiment organise le temps scolaire et communique aux familles les horaires et les entrées.
- La cantine scolaire commence le 12, sauf indication contraire.
- Les horaires d'entrée et de sortie seront différenciés par classe selon le calendrier donné par les enseignants.

Comment se dérouleront les premiers jours d'école ?

- Les premiers jours d'école, les enseignants seront présents aux mêmes horaires
- Chaque bâtiment organise le temps scolaire et communique aux familles les horaires et les entrées.
- La cantine scolaire commence le 12, sauf indication contraire.
- Les horaires d'entrée et de sortie seront différenciés par classe selon le calendrier donné par les enseignants.



Comment me préparer a la maison?

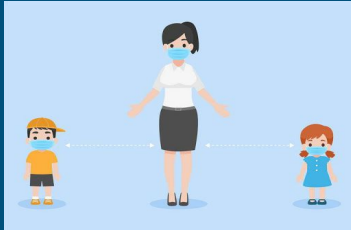
- Prenez soin de l'hygiène du corps et surtout de celle des mains.
- Le tablier doit être propre.
- Le sac à dos doit être bien rangé et contenir des mouchoirs, un goûter et de l'eau tous les jours. Il n'est pas permis aux parents/adultes d'entrer dans l'école pour livrer du matériel ou des repas par la suite.
- Il doit y avoir un récipient dans le sac à dos pour les restes de nourriture humide provenant des snacks.
- La gourde d'eau est personnalisée et doit porter le nom et le prénom.
- Le port du masque chirurgical est obligatoire lorsque nous ne sommes pas assis au pupitre de l'école. Prévoyez également un récipient ou un sac (qui doit être désinfecté quotidiennement) pour ranger le masque lorsqu'il n'est pas utilisé. Le masque sera fourni par l'école et jeté dans les déchets indifférenciés à la maison. Nous vous recommandons de conserver un masque chirurgical de réserve dans un récipient aseptisé dans votre sac à dos pour une meilleure organisation.
- Entrer et sortir de l'école en gardant une distance interpersonnelle d'au moins un mètre et en évitant de créer des regroupements à l'extérieur. On entre et on sort en file indienne en respectant les distances.



Encore a la maison:



- Mesurez la température chaque jour. Si elle dépasse $37,5^{\circ}$, nous devons rester à la maison, en informer l'école et le pédiatre ou le médecin compétent qui évaluera le cas .
- S'il n'y a pas de fièvre, mais qu'il y a d'autres symptômes (toux, douleurs musculaires, maux de tête, rhume, diarrhée, vomissements), vous ne pouvez pas aller à l'école afin de ne pas infecter les autres.
- Si vous êtes absent pendant 5 jours (3 jours pour l'école maternelle), vous devez apporter votre certificat médical pour reprendre vos études, sans quoi vous ne pourrez pas les reprendre.



Entrée et sortie de l'école

- On arrive et on repart avec une seule personne portant un masque qui devra rester le temps nécessaire (très court !) à l'entrée et en respectant la distance de sécurité avec les autres accompagnateurs ;
- L'entrée dans les locaux de l'école n'est pas autorisée aux accompagnateurs, sauf dans des cas justifiés et après avoir signé une auto-certification concernant leur état de santé ;
- L'heure d'entrée est strictement respectée afin de ne pas empiéter sur les autres classes, ce qui créerait du désordre et des regroupements.
- Il est interdit de s'arrêter dans la cour ou dans les bâtiments extérieurs de l'école après l'entrée et la sortie.

Comment nous nous comportons à l'école?



- Garder une distance d'au moins un mètre par rapport aux autres. Si cela n'est pas possible, nous devons toujours porter le masque.
- Porter le masque quand on va aux toilettes, quand on fait la queue pour sortir ou entrer dans l'école, quand on se déplace pour tailler le crayon, prendre un livre, fermer la porte, rejoindre un enseignant.
- Se laver soigneusement les mains avec du savon pendant au moins 60 secondes, en prenant soin de suivre les instructions qui ont été données.
- Dans la salle de bain, je peux y aller seul et seulement le temps nécessaire. Le personnel nous aidera à ne pas créer des rassemblements et nous devons donc les écouter.
- Respecter les horaires d'entrée et de sortie prévus, aucun retard n'est autorisé car ils peuvent se chevaucher et créer un malaise pour les autres.
- Le matériel ne peut pas être partagé avec ses camarades, chacun doit utiliser son propre matériel dûment marqué avec son nom et son prénom.



Le matériel pédagogique et ma classe?

Chaque bâtiment aura ses propres solutions dans le respect de la réglementation

- Les livres et les cahiers doivent porter une étiquette avec le prénom et le nom de famille.
- Les livres et les cahiers doivent rester à l'école dans le sac à dos, nous prendrons soin de ne mettre dans un petit sac à dos que ce qui est nécessaire ce jour-là et ce qui doit être changé chaque jour (repas, eau, récipients) selon l'horaire interne fourni par les enseignants. Chaque classe est organisée selon un plan décidé en équipe. Le week-end, des cahiers et des livres de devoirs seront apportés.
- L'enseignant peut distribuer le matériel dont vous disposez en classe en prenant soin de vous désinfecter souvent les mains.
- Les pupitres doivent être strictement maintenus dans la position où ils se trouvent dans les salles de classe. Il y a des cercles adhésifs sur le sol pour chaque table, qui correspondent à la bonne position.

La cantine e le goûter



- La récréation se fera dans la salle de classe où les élèves pourront consommer le goûter, strictement personnel. Aucun échange de nourriture ou de boisson n'est autorisé. Pendant les pauses, les élèves peuvent se rendre aux toilettes de manière ordonnée et en suivant les instructions du personnel de l'école.
- Lavez-vous bien les mains chaque fois que vous allez aux toilettes.
- Un distributeur de gel désinfectant est disponible dans chaque classe et dans les zones communes, mais il est conseillé que chaque enfant ait le sien dans le sac à dos.

Les espaces extérieurs pendant les heures d'école :



- Les enseignants s'organiseront, dans la mesure du possible, pour dispenser l'enseignement même en plein air selon un horaire qui permette à toutes les classes d'en profiter, dans le respect de la distance et de l'interdiction de rassemblement.
- A l'extérieur avec les autres, le masque devra être porté s'il n'est pas possible de maintenir une distance constante d'un mètre.
- Je m'engagerai à respecter toutes les règles qui me permettront de m'amuser pour ma propre sécurité et celle des autres.

Si l'on se sent mal à l'école :



- Le professeur s'assure de mesurer la fièvre et informe le contact de l'école Covid-19 qui appelle mes parents.
- L'employé de l'école doit accompagner l'élève qui attend les parents dans une salle spéciale. Chacun de nous portera le masque.
- Lorsque vous rentrez chez vous, les parents doivent contacter le pédiatre ou le médecin généraliste qui évaluera le cas et en informera l'école.
- Si vous préparez le parcours pour le dépistage Covid 19, l'école doit toujours être informée afin de pouvoir prendre des précautions à temps.
- Si vous êtes positif au Covid-19, la famille en informera l'école et vous devrez rester à la maison en quarantaine en suivant les instructions de votre médecin et de l'ASL.

On ne va pas à l'école si :



- La température est supérieure à 37,5 degrés.
- Il existe d'autres symptômes tels que le mal de gorge ou d'autres signes de maladie : rhume, toux, diarrhée, maux de tête, vomissements ou douleurs musculaires. Si vous n'êtes pas en bonne santé, vous ne pouvez pas aller à l'école.
- Si vous avez été en contact avec un cas de Covid-19, même dans les 14 jours précédant l'entrée à l'école. Toute personne ayant été en contact avec le Covid-19 doit se conformer à la quarantaine, en informant l'école et le médecin traitant et en suivant les instructions données.
- Si vous venez de régions jugées à risque par l'Organisation mondiale de la santé.

Si vous êtes en quarantaine, comment se passe l'école?



- Si je suis à la maison en quarantaine parce que j'ai le Covid-19 ou parce que l'un de nos proches (à l'école ou à la maison) a été testé positif et que l'état de santé physique le permet, l'école propose la poursuite des activités grâce à la DDI (Didactique numérique intégrée).
- La famille s'engage à respecter les règles du pacte de coresponsabilité et du plan DDI.
- Les règles sont utiles à tous pour une meilleure organisation

En cas de vulnérabilité



- Le port du masque n'est pas obligatoire.
- Les parents/tuteurs doivent consulter le neuropsychiatre et les médecins qui connaissent la situation et s'il est nécessaire de demander des mesures spéciales personnalisées, l'école doit en être informée par écrit en remplissant le formulaire sur le site de l'école, circulaire n° 179 pour élèves fragiles.
- Si la pathologie présente des complexités particulières, au cas où il faudrait secourir l'élève, les médecins en charge du traitement devraient préparer des instructions à communiquer tant à l'école qu'aux 118, afin que chacun sache comment intervenir.
- En cas de problèmes liés à une baisse des défenses immunitaires ou de problèmes de santé qui ne permettent pas de rester à l'école en présence et qui augmentent le risque d'infection, les médecins délivrent un certificat approprié, à présenter à l'école, en demandant qu'ils préparent des parcours d'éducation numérique intégrée et d'éducation à domicile

Informations et documents :

- Nous invitons les familles à lire attentivement la documentation fournie et à visiter le site web de l'école.
- L'équipe pédagogique veillera à vous tenir informé des modalités.
- Les nouvelles règles doivent être assimilées avec une collaboration constante entre l'école et la famille.
- Veillons à ce que les enfants connaissent les nouvelles règles à la maison. Donner le bon exemple est le meilleur des enseignements.

Bonne année scolaire!